

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 2

Alerte Vigilance CRUE en Côte-d'Or

L'Ouche en vigilance orange crues

Météo France annonce la poursuite des précipitations sur l'ensemble du département. 10 à 30 mm sont attendus sur une grande partie de la Côte-d'Or. Ces précipitations viendront s'ajouter à celles déjà constatées aboutissant à des cumuls importants qui pourront se traduire localement par des inondations de pavillons, des coulées de boue et des coupures partielles ou totales de voies de circulation.

La rivière Ouche a été placée en vigilance orange crues depuis 16h00 par le service de prévision des crues.

Le préfet a décidé d'alerter les maires des communes potentiellement impactées par cette montée des eaux afin qu'ils prennent les mesures préventives nécessaires et qu'ils identifient les habitations et établissements à risques qui pourraient nécessiter, le cas échéant, une éventuelle mise à l'abri ciblée.

La Saône et l'Ognon restent en vigilance verte pour les crues.

Consignes en cas d'inondation :

A l'annonce de la montée des eaux :

- **Informez-vous sur la situation locale auprès de vos élus municipaux**
- Fermer portes, fenêtres, soupiraux, aérations, ... **pour ralentir l'entrée de l'eau et limiter les dégâts ;**
- Couper l'électricité et le gaz pour éviter les électrocutions
- Monter dans les étages avec : eau potable, vivres, papiers d'identité, radio à piles, lampe de poche, piles de rechange, vêtements chauds, vos médicaments pour attendre les secours dans les meilleures conditions ;
- Ne pas prendre l'ascenseur **pour éviter de rester bloqué ;**
- Écouter la radio **pour connaître les consignes à suivre ;**
- Se tenir prêt à évacuer les lieux à la demande des autorités, **prendre ses papiers d'identité et si possible, fermer le bâtiment ;**
- Ne pas aller à pied ou en voiture dans une zone inondée, **c'est s'exposer au danger.**

Les cartes des crues sont disponibles sur le site : www.vigierues.ecologie.gouv.fr

Rappel : pour toute information, le public peut appeler le Numéro Unique de Crise (NUC) de la Préfecture au 0811 000 621